

## SECOND DISTINCT SITTING

10.30 a.m.

The Honourable Jean Marchand, P.C., Speaker.

The Members convened were:—

The Honourable Senators

Adams,	Cottreau,	Graham,
Anderson,	Croll,	Grosart,
Argue,	Davey,	Guay,
Asselin,	Denis,	Haidasz,
Austin,	Deschatelets,	Hastings,
Balfour,	Desruijsseaux,	Hayden,
Barrow,	Donahoe,	Hays,
Beaubien,	Doady,	Hicks,
Bélisle,	Flynn,	Inman,
Bielish,	Fournier	Lafond,
Bird,	(Madawaska-	Lamontagne,
Bonnell,	Restigouche),	Lang,
Bosa,	Fournier	Langlois,
Buckwold,	(Restigouche-	Lapointe,
Cameron,	Gloucester),	Lawson,
Charbonneau,	Frith,	Leblanc,
Choquette,	Giguère,	Lewis,
Connolly,	Godfrey,	Lucier,
Cook,	Goldenberg,	Macdonald,

The Honourable the Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the arrival of His Excellency the Governor General, it was—

Resolved in the affirmative.

After awhile, His Excellency the Governor General having come and being seated upon the Throne—

The Honourable the Speaker commanded the Gentleman Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:—

“It is the pleasure of His Excellency the Governor General that they attend him immediately in the Senate Chamber.”

The House of Commons being come,

Their Speaker, the Honourable Jeanne Sauvé, P.C., said:—

“MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY,—

The House of Commons has elected me their Speaker, though I am but little able to fulfil the important duties thus assigned to me.

## SECONDE SÉANCE DISTINCTE

10 h. 30 du matin.

L'honorable Jean Marchand, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Macquarrie,	Riley,
Marchand,	Rizzuto,
Marshall,	Robichaud,
McElman,	Roblin,
McGrand,	Rousseau,
McIlraith,	Rowe,
Molson,	Sherwood,
Muir,	Smith
Murray,	(Colchester),
Neiman,	Sparrow,
Norrie,	Steuart,
Nurgitz,	Thériault,
Olson,	Thompson,
Perrault,	Tremblay,
Petten,	van Roggen,
Phillips,	Walker,
Quart,	Williams,
Riel,	Wood.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Adoptée.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Son Orateur, l'honorable Jeanne Sauvé, C.P., dit:

«QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.

La Chambre des communes m'a élue son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

If in the performance of those duties, I should at any time fall into error, I pray that the fault may be imputed to me, and not to the Commons, whose servant I am, and who, through me, the better to enable them to discharge their duty to their Queen and Country, humbly claim all their undoubted rights and privileges, especially that they may have freedom of speech in their debates, access to Your Excellency's person at all seasonable times, and that their proceedings may receive from Your Excellency the most favourable construction."

The Honourable the Speaker of the Senate answered:—

"Madam Speaker,—I am commanded by His Excellency the Governor General to declare to you that he freely confides in the duty and attachment of the House of Commons to Her Majesty's Person and Government, and not doubting that their proceedings will be conducted with wisdom, temper and prudence, he grants, and upon all occasions will recognize and allow their constitutional privileges. I am commanded also to assure you that the Commons shall have ready access to His Excellency upon all seasonable occasions and that their proceedings, as well as your words and actions, will constantly receive from him the most favourable construction."

His Excellency the Governor General was then pleased to open the Session by a Gracious Speech to both Houses, as follows:—

*"Honourable Members of the Senate:*

*Members of the House of Commons:*

I have the honour to welcome you to the First Session of the 32nd Parliament of Canada.

During the course of the last few weeks, both my wife and I have come through a period of convalescence and I take this opportunity to express our deep gratitude for the good wishes we received from fellow-Canadians from all parts of the country.

Canada recently received the visit of The Prince of Wales, who undertook engagements in Vancouver and Victoria two weeks ago. In May, The Duke of Edinburgh will attend the Fifth Commonwealth Study Conference which opens in Kingston on May 18th. In July, Princess Margaret will take part in celebrations marking the 75th Anniversary of the entry into Confederation of the Provinces of Saskatchewan and Alberta.

Canada has very close and enduring ties with the Netherlands and I am greatly looking forward to representing our country at the accession to the Throne of Her Royal Highness Princess Beatrix of the Netherlands in Amsterdam on April 30th.

I have had the pleasure of visiting all the provincial capitals and the Northwest Territories during my first year in office. My wife and I are now looking forward to certain engage-

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive parfois de faire erreur, je demande que la faute m'en soit imputée et non aux Communes, dont je suis la servante et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter leurs délibérations de la manière la plus favorable.»

L'honorable Président du Sénat répond:

«Madame le Président, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde, et en toute occasion saura reconnaître ses privilèges constitutionnels. J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Elle de la manière la plus favorable.»

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

*«Honorable membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la 32<sup>e</sup> législature du Canada.

Au cours des dernières semaines, mon épouse et moi avons traversé une période de convalescence, et je profite de cette occasion pour remercier du fond du cœur nos concitoyens de toutes les régions du pays pour les bons vœux qu'ils nous ont fait parvenir.

Le Canada a reçu récemment la visite du Prince de Galles qui a accepté, il y a deux semaines, certains engagements à Vancouver et à Victoria. Le Duc d'Édimbourg assistera au cinquième Congrès d'étude du Commonwealth qui commencera à Kingston le 18 mai. En juillet, la Princesse Margaret prendra part aux célébrations marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de la Saskatchewan et de l'Alberta dans la Confédération.

Le Canada entretient de longue date des liens très étroits avec les Pays-Bas et c'est avec grand plaisir que je représenterai notre pays à la cérémonie d'accession au trône de Son Altesse royale la Princesse Beatrix, le 30 avril à Amsterdam.

Pendant la première année de mon mandat, j'ai eu le plaisir de visiter la capitale de chacune des provinces ainsi que les Territoires du Nord-Ouest. Mon épouse et moi-même comp-

ments in the Yukon and in smaller communities across our vast and beautiful land. Discovering Canada and meeting Canadians increases daily our awareness of the great natural and human resources of the country in which we are privileged to live.

We observe today not only the beginning of a new Parliament but the start of a new era. As Canada enters the 1980s, we confront serious challenges, but we look forward to even greater opportunities. Like our forbears, this generation of Canadians will be equal to the test. We will meet and overcome the challenges ahead for the history of this land has proven, again and again, that everything is possible if our will to go on building together is strong.

Canadians expect much of this Parliament. The country asks for action and action now. The first task is to clear the accumulation of essential legislation left from previous Parliaments. This backlog must be dispatched expeditiously so that the affairs of the state may be put in good order. To that end, my Government is relying on the good will of Members and Senators of all parties.

This Parliament must also act quickly to put in place a program for the future. In the recent general election, my Ministers received a mandate for a program which will provide security, equity, and opportunity for the Canada of the 1980s. In the course of that campaign, my Ministers made a number of pledges which will form the core of this Parliament's work. You will be asked to consider a program of action designed:

—to respond to individual needs by promoting greater security for the elderly, expanded opportunities for the young, and equality for women;

—to achieve security of energy supply at a fair price for all Canadians;

—to promote a national development policy that will provide jobs, stimulate growth, build upon regional strengths, and increase Canadian ownership and control of our economy;

—to strengthen national institutions, while at the same time making them more responsive to provincial and regional goals;

—to ensure that Canada plays a vigorous part in the world beyond our borders.

All these commitments will be kept; these pledges redeemed; the mandate fulfilled.

The character of our people should inspire confidence in the ability of Canada to meet the challenges of the 1980s. We have the capacity and the imagination to make this a decade of opportunity rather than a decade of doubt. But there is one question which clouds the horizon and obstructs the view. It is the question of the unity of our country.

tons maintenant nous rendre au Yukon et dans un certain nombre de villes et villages de notre vaste et beau pays. Cette découverte du Canada et de nos concitoyens avive de jour en jour notre conscience de l'immense richesse naturelle et humaine du pays où nous avons le privilège de vivre.

Nous assistons aujourd'hui non seulement à l'ouverture d'une nouvelle législature, mais aussi au début d'une ère nouvelle. Au seuil des années 80, le Canada fait face à de graves problèmes, mais nos possibilités dépassent largement nos difficultés. Comme nos prédécesseurs, nous saurons être à la hauteur de la situation. Aucun défi ne nous arrêtera, car l'histoire de ce pays a prouvé maintes et maintes fois que les Canadiens sont capables de tout quand ils font preuve d'une ferme volonté de travailler ensemble.

Les Canadiens attendent beaucoup de ce nouveau Parlement. Ils lui demandent d'agir, et d'agir maintenant. Sa première tâche sera d'examiner rapidement les nombreuses mesures législatives essentielles qui ont été laissées en plan par les législatures antérieures. La bonne marche des affaires de l'État en dépend. Le gouvernement compte sur la collaboration des députés et des sénateurs de tous les partis pour mener cette tâche à bien.

Le Parlement se doit aussi de préparer dès maintenant l'avenir. À l'occasion de la dernière élection générale, mes ministres ont reçu le mandat de mettre en œuvre un programme qui apportera au Canada justice, sécurité et prospérité au cours des années 80. Durant la campagne, un certain nombre d'engagements ont été pris qui formeront l'essentiel des travaux de ce Parlement. C'est ainsi que vous serez appelés à examiner un programme d'action pour:

—répondre aux besoins des particuliers, en augmentant la sécurité matérielle des personnes âgées et les chances d'avenir des jeunes, et en travaillant à assurer l'égalité des femmes;

—garantir aux Canadiens des approvisionnements en énergie à un prix équitable pour tous;

—promouvoir une nouvelle politique nationale d'expansion économique destinée à créer des emplois, à stimuler la croissance, à tirer profit des forces régionales, et à accroître le niveau de propriété et de contrôle de notre économie par les Canadiens;

—consolider les institutions fédérales tout en les rendant plus sensibles aux aspirations provinciales et régionales;

—amener le Canada à jouer un rôle énergique sur la scène internationale.

Tous ces engagements seront respectés, toutes ces promesses tenues, et le gouvernement saura remplir son mandat.

La force et la vigueur du peuple canadien devraient nous donner confiance en l'avenir. Nous avons assez de ressources et de créativité pour faire des années 80 une décennie de l'espoir et non du doute. Pourtant une question obscurcit l'horizon et contraint notre élan. C'est la question de l'unité du pays.

Will Canada still exist as a country at the end of this decade, or will it have been broken up by the tensions of our past and recent history? Will we continue to build our future together as Canadians, or will we give in to the siren song of regional isolationism?

In every part of Canada there are forces which are driving us apart rather than bringing us together. Canada's tradition is one of sharing, but in every region this principle is under assault. In the Atlantic, disadvantaged for so long, the promise of new resource riches has already led to squabbles about their future distribution. In Central Canada there are some who fear that the economic strength of this region is somehow slipping away, and this in turn has led to envy and bitterness. In the West, many believe that their problems are ignored, their voices are unheard, and their contribution is unrecognized.

To all these forces of discontent my Government has one clear response. Canada will endure, grow and prosper. The men and women of this country have always realized that their participation in a society that spans the northern half of North America is infinitely more exciting and enriching than confining themselves in any one province or one region. The renewed federalism, to which my Government makes a fundamental and all-embracing commitment, will not only strengthen individual and collective rights and freedoms, it will also ensure that Canada remains:

—a strong country, with first claim on the loyalty of all its citizens;

—a country that regards diversity as an asset, not a liability;

—a country whose people share their wealth first with those who need it most;

—a country that encourages initiative, welcomes daring, and promotes enterprise;

—a country which opens its eyes, its mind, and its heart to the larger community of nations, refusing to regard its own national borders as the outward limits of the universe.

Doubt must be cast aside, uncertainty must end, the forces of disintegration—whether they be economic or political in origin—must be opposed in every part of the land. That is why my Government hopes that the referendum, to be held in Quebec sometime during the coming weeks, will be a time when Quebecers affirm their will and their right to be fully Canadian, a time when all Canadians will reaffirm their desire to live together in the country to which we all belong, and which belongs to all of us.

Because my Government wants to strengthen the spirit of Canadian unity and nurture the seeds of renewal, it promises to interpret a vote of "no" to sovereignty-association as a vote for the rebuilding of the Canadian federation. My Government

Le Canada existera-t-il encore comme pays à la fin de cette décennie ou se sera-t-il disloqué sous l'effet des tensions auxquelles il est soumis depuis plus d'une décennie? Bâtissons-nous ensemble notre avenir entre Canadiens ou nous laisserons-nous séduire par l'isolationnisme régional?

Partout au pays, des forces sont à l'œuvre qui tendent à nous diviser au lieu de nous unir. Le Canada a été bâti sur le partage mais cette tradition est aujourd'hui remise en cause dans chacune de nos régions. Ainsi, dans les provinces de l'Atlantique, défavorisées depuis si longtemps, la simple perspective de nouvelles richesses a déjà donné lieu à des querelles sur leur distribution éventuelle. Dans les provinces du centre, certains craignent que leur région ne soit en train de perdre peu à peu sa puissance économique, et cette crainte a donné naissance à des sentiments d'envie et d'amertume. Dans l'Ouest, bon nombre de Canadiens estiment que l'on ne tient pas compte de leurs problèmes, que l'on n'écoute pas leurs appels, et que l'on n'apprécie pas à sa juste valeur leur apport au pays.

Face à toutes ces récriminations, mon gouvernement affirme sans équivoque sa volonté de faire en sorte que le Canada continue d'être, de grandir et de prospérer. Depuis toujours, les Canadiens et les Canadiennes savent qu'il est infiniment plus excitant et enrichissant d'appartenir à un pays qui occupe la moitié d'un continent que de se limiter à une seule région ou à une seule province. Le fédéralisme renouvelé auquel mon gouvernement s'engage à consacrer tous ses efforts saura non seulement renforcer les droits et libertés des individus et des minorités, mais aussi veiller à ce que le Canada demeure:

—un pays fort, qui commande en premier lieu la loyauté de tous ses citoyens;

—un pays où l'on considère la diversité comme un atout et non comme un fardeau;

—un pays dont la population accepte de partager d'abord ses richesses avec les plus démunis;

—un pays où l'on favorise l'initiative, où l'on voit l'audace d'un bon œil et où l'on encourage l'esprit d'entreprise;

—un pays dont les habitants savent ouvrir leurs yeux, leur esprit et leur cœur à la grande famille des nations, et refusent de confondre leurs propres frontières avec les limites de l'univers.

Il est temps de dissiper le doute et de mettre fin à l'incertitude qui pèsent sur notre avenir. Dans toutes les régions du pays nous devons faire échec aux forces de désintégration, qu'elles soient d'ordre économique ou politique. Aussi le gouvernement espère-t-il ardemment que le référendum tenu au Québec dans quelques semaines sera, non seulement pour les Québécois mais pour tous les Canadiens, l'occasion de sortir de l'ambiguïté et de réaffirmer avec force leur vouloir vivre collectif et leur commune appartenance au Canada.

Pour renforcer l'esprit d'unité et favoriser l'éclosion du nouveau, mon gouvernement s'engage à interpréter un «non» à la souveraineté-association comme un «oui» au renouvellement de la fédération canadienne et à mobiliser en consé-

also promises to give effect to a "no" vote by mobilizing all the forces at its command in order to ensure the renewal of the Federation in a spirit of respect and justice for all.

### *I. Putting People First*

Canadians are a sensible people. They understand that these are difficult economic times throughout the world. They know too that Canada cannot insulate itself completely from the effects of global inflation coupled with recession. In responding to these turbulent conditions, my Government will be guided by the two main principles at the core of the program my Ministers placed before the people.

The first is that Canadians will accept sacrifice to meet the economic challenges of the 1980s, but they will not accept injustice. Canadians have always faced up to difficult decisions—and if necessary they will do so in the future—but only if the burden is shared equitably.

The second principle is equally critical. Canadians recognize the need to live within their national means and they understand that in doing so the state cannot meet every demand or satisfy every group. Therefore, in employing the limited resources available, my Ministers will help first those who need help most.

In particular, my Government recognizes the need to protect those Canadians most affected by unacceptably high interest rates. My Government will act to assist those unable to bear the burden of re-negotiating their home mortgages in the present abnormal situation so that the spectre of foreclosure will be avoided. My Ministers are convinced that this objective can be achieved without the government embarking upon a major subsidy program. Farmers and small businessmen are also hit especially hard by rising costs, and my Government is sensitive to their plight. To assist the individual entrepreneur, the ceiling for loans under the Small Business Loans Act and the Farm Improvement Loans Act will be raised to \$100,000. Other measures of assistance will also be introduced.

Inflation strikes hardest at the old and those least able to take care of themselves. You will be asked to give urgent consideration to legislation raising the Guaranteed Income Supplement to the Old Age Security pension by \$35 a month per household by July 1st of this year. This measure will primarily benefit single pensioners, the vast majority of whom are women. By fulfilling this commitment, Parliament will be providing needed assistance to over 1.3 million elderly Canadians.

Beyond providing immediate relief for elderly people with low incomes, my Government intends to convene a National

quence toutes les ressources dont il dispose pour négocier ce renouvellement dans le respect et la justice.

### *I. Les citoyens d'abord*

Les Canadiens sont des gens raisonnables. Ils comprennent que l'économie mondiale traverse actuellement des temps difficiles et ils n'ignorent pas que leur pays ne peut échapper complètement aux effets d'une récession économique et d'une inflation généralisée. Dans ce contexte, mon gouvernement fondera son action sur les deux principes essentiels qui sont au cœur du programme qu'il a soumis à la population.

Le premier de ces principes est que les Canadiens sont prêts à accepter des sacrifices pour surmonter les problèmes économiques des années 80, mais qu'ils ne toléreront pas l'injustice. Ce n'est pas la première fois qu'ils doivent s'adapter à une situation difficile et, au besoin, ils le feront encore dans l'avenir, mais seulement si le fardeau est réparti équitablement.

Le second principe est tout aussi important. Les Canadiens reconnaissent que le pays doit vivre selon ses moyens et, en conséquence, ils comprennent que l'État ne peut répondre à toutes les exigences ni satisfaire tous les groupes. Aussi, dans l'emploi qu'ils feront des ressources limitées dont ils disposent, mes ministres se porteront-ils d'abord au secours des plus démunis.

Mon gouvernement reconnaît en particulier la nécessité de protéger les Canadiens que frappent le plus durement des taux d'intérêt inacceptables. Il s'appliquera à aider ceux pour qui la renégociation de l'hypothèque sur leur maison constituera un fardeau trop lourd en cette période particulièrement difficile, afin de leur éviter le cauchemar d'une saisie hypothécaire. De l'avis de mes ministres, cet objectif peut se réaliser sans que le gouvernement ait à instaurer un programme de subventions coûteux. La hausse des prix touche également de façon particulièrement pénible les agriculteurs et les petits entrepreneurs, et mon gouvernement est conscient de leurs problèmes. Afin de leur venir en aide, le montant maximal des prêts consentis aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises et de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles sera porté à \$100 000. Le gouvernement envisage d'autres mesures dans le même sens.

Ce sont les personnes âgées et celles qui sont le moins en mesure de subvenir à leurs propres besoins qui sont les principales victimes de l'inflation. Le gouvernement vous demandera d'étudier dans les meilleurs délais une loi destinée à hausser de \$35 par mois et par ménage, d'ici le 1<sup>er</sup> juillet de cette année, le supplément du revenu garanti accordé aux personnes âgées. Ce sont surtout les retraités qui vivent seuls, dont la grande majorité sont des femmes, qui bénéficieront de cette disposition. Le Parlement viendra ainsi en aide à plus de 1,3 million de Canadiens du troisième âge qui en ont le plus grand besoin.

À côté de ce secours immédiat apporté aux personnes âgées à faible revenu, le gouvernement prévoit convoquer dès l'au-

Pension Conference in the fall of 1980. Work must begin immediately to design better methods of providing flexible, portable, and secure pensions both in the private and public sectors. To start this process, my Government will soon release a major study on the Canadian pension system.

One of the essential objectives of this Government is to put more people to work. Young people, women, natives, and the handicapped face special problems in finding jobs. To meet the needs of these groups, my Government will expand its employment program while using its resources more efficiently. There will be an increased effort to develop critical trade skills so as to better prepare today's labour force for tomorrow's jobs.

Expanding native opportunities and training women for new occupations will receive strong emphasis.

Members of Parliament will have a major role in advising on the selection of job creation projects, and my Government will enter into a new partnership with voluntary agencies and local organizations in a program of community service.

Additional attention will be paid to the employment problems of the handicapped whose special difficulties cross all regional, sexual, and cultural boundaries. Amendments to protect the rights of the handicapped will be made to the Human Rights Act.

The role of women in Canadian society is undergoing marked improvement, and government initiatives must reflect and support that change. As a major employer in Canada, my Government will play a leadership role by implementing affirmative action measures in the public service. My Government believes that there is no room in Canada for sexual discrimination of any kind.

The serious problem of violence against women will also be addressed along with other amendments to the Criminal Code, and efforts will be made in concert with the provincial and territorial governments to improve health and social services for women who are victims of violence. It is time, too, to move cannabis offences to the Food and Drugs Act and remove the possibility of imprisonment for simple possession.

## II. *Security of Energy, at a Fair Price*

My Government's energy policy is critical to the success of all its economic policies. Energy policy is as important for Canada in the 1980s as railway policy was in the 1880s. Like railway policy in that earlier era, energy development has the potential to create growth and prosperity across Canada.

tomme une conférence nationale sur les pensions. Il faut s'employer dès aujourd'hui à rechercher de meilleurs moyens d'assurer la flexibilité, la transférabilité et la sûreté des régimes de pension publics et privés. Pour amorcer la réflexion, le gouvernement publiera sous peu une importante étude sur le système canadien de pensions.

L'un des objectifs fondamentaux du gouvernement est de procurer du travail à un plus grand nombre de Canadiens. Comme les jeunes, les femmes, les autochtones et les handicapés sont ceux qui ont le plus de mal à trouver de l'emploi, le gouvernement modifiera ses programmes et réaffectera ses ressources de façon à mieux répondre aux besoins de ces groupes. Par ailleurs, afin de mieux préparer la main-d'œuvre d'aujourd'hui au marché du travail de demain, le gouvernement mettra l'accent sur la formation professionnelle dans des domaines plus stratégiques.

Des efforts particuliers seront déployés en vue de créer des emplois pour les autochtones et de former les femmes à des activités non traditionnelles.

Les députés joueront un rôle important dans la sélection des projets de création d'emplois, et le gouvernement entend collaborer plus étroitement avec les organismes bénévoles et les organisations locales dans la mise en œuvre d'un programme de services communautaires.

Une attention spéciale sera accordée aux problèmes d'emploi des handicapés, dont les difficultés transcendent les frontières régionales, sexuelles et culturelles. Des modifications seront apportées à la Loi canadienne sur les droits de la personne pour protéger les droits des handicapés.

La reconnaissance du rôle de la femme dans la société canadienne a fait des progrès marqués, et le gouvernement se doit d'appuyer cette évolution et d'en tenir compte dans ses initiatives. Étant l'un des principaux employeurs au pays, mon gouvernement est décidé à donner l'exemple par les mesures qu'il appliquera dans la fonction publique. Le gouvernement estime que toute forme de discrimination fondée sur le sexe doit disparaître.

Le gouvernement proposera d'amender le Code criminel de manière à résoudre, entre autres, le grave problème de la violence à l'égard des femmes, et, de concert avec les administrations provinciales et territoriales, il s'efforcera d'améliorer les services sociaux et les soins offerts à celles qui sont victimes d'actes de violence. Par ailleurs, le temps est aussi venu de faire relever de la Loi des aliments et drogues les infractions relatives au cannabis et de supprimer la peine d'emprisonnement dont est punissable la simple possession de cette drogue.

## II. *Énergie: approvisionnement sûr à des prix équitables*

De la politique énergétique du gouvernement dépend le succès de toutes ses politiques économiques. La politique énergétique est au Canada des années 80 ce que la politique ferroviaire était au Canada d'il y a un siècle. Tout comme l'expansion des chemins de fer fut un instrument de développement du pays, l'exploitation de l'énergie peut aujourd'hui être

My Government believes that the price of oil in Canada must be based upon Canadian conditions and circumstances, and not upon the vagaries of a turbulent and unpredictable world market. We need a made in Canada price. A new blended price will therefore be established, which will progressively incorporate the costs of the Oil Import Compensation Program, while at the same time maintaining a single national price for consumers. The blended price will reflect the right of producing provinces and corporations to a fair return for their resources and their investment.

Discussions have already begun with the governments of the producing provinces and will be vigorously pursued toward an agreement consistent with my Government's energy policy commitment, as endorsed by the people of Canada. My Ministers do not intend to impose an 18¢ increase in the excise tax on transportation fuels, and the made in Canada price will result in a lower price to consumers than the one proposed in the budget of the previous administration.

A Petroleum Price Auditing Agency will be established to investigate and report to the government and people of Canada on oil company costs, profits, capital expenditures, and levels of Canadian ownership.

In spite of Canada's large energy resources, which put this country in the extremely favourable position of being a major energy exporter, we remain partially dependent upon imported oil. My Government is determined to reduce that dependence by promoting conservation and by stimulating the production of new domestic energy supplies.

To improve conservation of oil and gasoline in transportation, you will be asked to approve legislation setting mandatory fuel efficiency standards for automobiles. Measures will also be introduced to encourage higher standards of home insulation, and the existing home insulation program will be improved.

In co-operation with provincial governments, other steps will be taken to encourage more rapid substitution from oil to other energy sources in order to substantially reduce the significance of oil in meeting our energy needs. Policies will be introduced to encourage consumers to switch from oil to natural gas or electricity for home heating. My Government equally favors the earliest possible construction of a natural gas pipeline to Quebec City and the Maritime Provinces, and awaits with interest the report of the National Energy Board on this project.

Petro-Canada will be maintained and expanded as an instrument of public policy. My Government has already increased the budget of the Corporation by \$80 million this year, and our national oil company will also receive a renewed mandate

facteur de croissance et de prospérité pour toutes les régions du Canada.

Mon gouvernement est d'avis qu'il faut fixer le prix du pétrole en fonction des conditions et du contexte propres au marché canadien, plutôt que de le soumettre aux caprices d'un marché mondial instable et imprévisible. Ce prix doit être «fait au Canada». Le nouveau prix pondéré qui sera fixé incorporera progressivement les coûts du Programme d'indemnisation des importateurs de pétrole et permettra de maintenir au pays un prix unique pour tous les consommateurs. Ce prix tiendra compte du droit des provinces et des sociétés productrices de tirer un juste revenu de leurs ressources et de leurs investissements.

Le gouvernement a déjà entamé des discussions avec les provinces productrices, et il poursuivra vigoureusement le dialogue afin d'en arriver à un accord conforme à l'engagement qu'il a pris dans ce domaine auprès de la population canadienne. Mon gouvernement n'a pas l'intention de hausser de 18 c. la taxe d'accise sur les carburants utilisés pour le transport, et le prix «fait au Canada» que paieront les consommateurs sera inférieur à celui que proposait le budget du gouvernement précédent.

Le gouvernement mettra sur pied une Agence de surveillance des prix du pétrole qui aura pour mandat de faire enquête et d'informer le gouvernement et les citoyens canadiens sur les coûts, les bénéfices, les immobilisations et le niveau de propriété canadiennes des sociétés pétrolières.

Malgré l'abondance de ses ressources énergétiques qui lui donnent l'immense avantage d'être l'un des principaux exportateurs d'énergie, le Canada doit encore importer une partie de son pétrole. Mon gouvernement est résolu à réduire cette dépendance en encourageant les économies d'énergie et en favorisant la diversification des sources d'énergie au pays.

Afin d'accroître les économies de pétrole et d'essence dans le secteur des transports, vous serez invités à approuver une mesure législative établissant des normes de consommation pour les automobiles. On vous soumettra également des mesures visant à encourager l'adoption de normes plus élevées pour l'isolation des maisons et à améliorer le programme actuel en ce domaine.

D'autres mesures seront prises, de concert avec les provinces, afin d'accélérer la diversification de nos sources d'énergie, et de réduire sensiblement l'importance du pétrole dans la satisfaction de nos besoins énergétiques. Mon gouvernement encouragera de façon concrète les consommateurs à abandonner le pétrole au profit du gaz naturel ou de l'électricité pour chauffer leur maison. Il favorisera aussi la construction, dans les plus brefs délais, d'un gazoduc pour desservir Québec et les Maritimes, et il attend avec impatience le rapport de l'Office national de l'énergie sur ce projet.

Mon gouvernement compte préserver Petro-Canada et même accroître son rôle d'instrument au service de l'intérêt public. Il a déjà augmenté de 80 millions de dollars le budget de cette société pour l'année en cours, et il lui confiera un

to engage vigorously in oil purchase negotiations and agreements with foreign suppliers.

You will be asked to approve a new Canada Oil and Gas Act, which will provide new preferential rights for Petro-Canada and other Canadian companies on federal lands, and establish new and more demanding requirements for exploration and development of these promising frontier areas.

An alternative energy corporation will be created with a mandate to stimulate the development of new and renewable energy sources to replace oil.

My Ministers believe that, if given the opportunity, Canadian companies and investors would involve themselves more heavily in the energy field. My Government, therefore, adopts the specific goal of at least 50% Canadian ownership of the petroleum industry by 1990, and will soon take the first steps to achieve this objective.

### III. *Developing our Economic Potential*

Canada's resource base will be used as the basic building block of a vigorous industrial policy. A paramount objective of my Ministers is to develop economic policies that will provide jobs, spur growth, improve regional balance, and promote Canadian ownership and control of the economy.

It is the intention of my Ministers to continue the policies of expenditure restraint and improved government administration which were suggested by the Lambert Report and initiated by the previous Liberal administration. My Government will reduce the federal deficit in a planned and orderly manner, but not to the exclusion of other objectives such as reducing unemployment and promoting industrial growth. Improving the efficiency of the federal government is as important an objective of these reforms as reducing the deficit. My Ministers believe that Canadians want more effective government, not necessarily less government.

Food and agriculture are going to be increasingly important to the Canadian economy in the 1980s. To further strengthen the industry, my Government plans to create a Canadian Agricultural Export Corporation to expand markets for Canadian producers. A Meat Import Act will be introduced to protect both consumers and producers.

Transportation is a vital part of industrial strategy. My Government will ensure that the Canadian transportation system has the capacity to meet the economic challenges of the 1980s. My Government regards the production, transportation, handling, and marketing of Prairie grain as a national priority. Rail facilities will be upgraded, and port facilities improved.

nouveau mandat pour négocier et conclure l'achat de pétrole auprès de fournisseurs étrangers.

Vous serez appelés à approuver une nouvelle Loi sur le pétrole et le gaz naturel du Canada. Elle accordera à Petro-Canada et à d'autres sociétés canadiennes de nouveaux droits préférentiels sur les terres fédérales et établira des exigences plus strictes pour l'exploration et la mise en valeur de l'immense potentiel des régions excentriques.

Le gouvernement entend fonder une Société canadienne des formes nouvelles d'énergie et lui donner le mandat de stimuler l'exploitation de nouvelles sources d'énergie renouvelable susceptibles de remplacer le pétrole.

Mes ministres croient que les sociétés et les investisseurs canadiens s'engageraient plus à fond dans le domaine de l'énergie si on leur en donnait l'occasion. Mon gouvernement se fixe donc pour objectif précis une participation canadienne d'au moins 50% dans l'industrie pétrolière d'ici 1990, et il posera bientôt des premiers gestes pour atteindre ce but.

### III. *Mise en valeur de notre potentiel économique*

Les richesses naturelles du Canada nous serviront d'instrument pour mettre en œuvre une politique industrielle vigoureuse. L'un des premiers objectifs de mes ministres sera d'élaborer des politiques économiques propres à créer des emplois, stimuler la croissance, améliorer l'équilibre entre les régions, et permettre aux Canadiens d'avoir la propriété et le contrôle de leur économie.

Mes ministres ont l'intention de maintenir les politiques de restriction des dépenses et d'améliorer la gestion des affaires de l'État, conformément aux suggestions du rapport Lambert et à l'action déjà entreprise par l'administration libérale précédente. Mon gouvernement réduira le déficit fédéral d'une façon progressive et ordonnée, tout en gardant en tête d'autres objectifs comme réduire le chômage et favoriser la croissance industrielle. Dans toutes ces réformes, l'amélioration de l'efficacité du gouvernement fédéral demeure un objectif aussi important que la réduction du déficit. Mes ministres croient que les Canadiens veulent un gouvernement plus efficace, pas nécessairement un gouvernement plus effacé.

L'alimentation et l'agriculture joueront un rôle de plus en plus important dans l'économie canadienne des années 80. Pour renforcer cette industrie, le gouvernement prévoit créer une Société canadienne d'exportation des produits agricoles qui sera chargée de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens. Un projet de loi sur l'importation des viandes sera en outre déposé pour assurer la protection des consommateurs aussi bien que des producteurs.

Le transport est un élément vital de toute stratégie industrielle. Mon gouvernement veillera à ce que le réseau de transport canadien soit capable de faire face aux défis économiques des années 80. Il considère que la production, le transport, la manutention et la commercialisation des céréales des Prairies constituent une priorité nationale. Les services de



You will also be asked to consider, on an urgent basis, legislation concerning the transportation of dangerous goods.

In the fisheries sector, Canada's harvest is expected to increase substantially in the years ahead. To ensure the maximum return to fishermen and fish-processing companies, my Government will undertake major initiatives to further enhance the quality of fish products and to ensure orderly marketing.

Licensing regulations will be changed to permit fishermen to benefit fully from the resources of the 200 mile zone, and legislation will be introduced to guarantee adequate investment in the fishing sector through partial cost recovery and reinvestment of enhanced earnings. To further assist fishermen, the ceiling for individual loans under the Fisheries Improvement Loans Act will be raised to \$150,000.

Canada's capabilities in science and technology lie at the heart of our competitiveness as a trading nation. My Government will encourage more young people to pursue a career in research through a new technology employment program, and will encourage and insist that industry do more research and development work in Canada. My Government reaffirms its commitment to increase Canada's overall expenditures on research and development to 1.5% of the value of the Gross National Product.

To improve the ability of Canadian industry to compete abroad in order to create jobs at home, my Government will establish a national trading company. My Government also intends to make assistance programs more accessible to small business, to simplify application procedures, and to better co-ordinate programs.

To improve our system of collective bargaining, a Labour Information Bureau will be created to provide an impartial clearing house for the statistics and data required for negotiations. A fresh start will be made in the labour management relations of the Post Office by turning that Department into a Crown corporation.

My Ministers believe that the stake of Canadians in their own economic destiny must be strengthened. Government procurement will be used vigorously, in a manner consistent with our international commitments, to encourage the creation and expansion of independent Canadian-owned enterprises.

The Foreign Investment Review Act will be amended to provide for performance reviews of how large foreign firms are meeting the test of bringing substantial benefits to Canada. As well, amendments will be introduced to ensure that major acquisition proposals by foreign companies will be publicized

transport ferroviaire et les installations portuaires seront en conséquence améliorés. Il vous sera également demandé d'étudier de toute urgence une loi régissant le transport des produits dangereux.

Dans le domaine des pêches, la production canadienne devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années. Pour en faire profiter au maximum les pêcheurs et les entreprises de transformation du poisson, le gouvernement prendra d'importantes mesures pour relever la qualité du produit et en assurer une mise en marché ordonnée.

Le règlement touchant la délivrance des permis sera modifié de manière à faire profiter pleinement les pêcheurs de l'exploitation des ressources de la zone de 200 milles. Des mesures législatives seront aussi présentées pour garantir un niveau d'investissement suffisant dans le domaine des pêches en permettant le recouvrement partiel des coûts et le réinvestissement des profits accrus. Pour aider encore davantage les pêcheurs, on portera à \$150 000 le montant maximal autorisé pour un prêt individuel accordé en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux opérations de pêche.

Les ressources scientifiques et technologiques du Canada sont la clé même de notre compétitivité comme nation commerçante. Mon gouvernement encouragera un plus grand nombre de jeunes à poursuivre une carrière en recherche par le biais d'un nouveau programme d'emploi dans les domaines techniques et il incitera l'industrie à intensifier ses travaux de recherche et de développement au Canada. Il réaffirme en outre son engagement de porter les dépenses au titre de la recherche et du développement à 1,5% du produit national brut.

Afin d'augmenter la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne à l'étranger et de créer ainsi des emplois au pays, mon gouvernement compte mettre sur pied une société nationale de commerce. Il projette aussi de rendre ses programmes d'aide plus accessibles aux petites entreprises, de simplifier les formules de demande et d'assurer une meilleure coordination de ses programmes.

Dans le but d'améliorer notre régime de négociation collective, le gouvernement créera un Bureau d'information du travail chargé de fournir sur une base impartiale les données statistiques et les renseignements nécessaires aux négociations. Afin de permettre un nouveau départ dans les relations de travail qui prévalent aux Postes, ce ministère sera transformé en société de la Couronne.

Mes ministres estiment que la population canadienne doit prendre davantage en main sa destinée économique. Tout en se conformant à nos engagements internationaux, le gouvernement fera donc vigoureusement usage de sa politique d'achat pour favoriser la création et l'expansion d'entreprises canadiennes autonomes.

La Loi sur l'examen de l'investissement étranger sera modifiée pour permettre de vérifier la façon dont les grandes sociétés étrangères s'acquittent de leur obligation d'apporter des avantages appréciables au Canada. Ces modifications rendront en outre obligatoire la publication des principales offres

prior to a government decision on their acceptability. The Government will assist Canadian companies wishing to repatriate assets or to bid for ownership or control of companies subject to takeover offers by non-Canadians.

#### *IV. Strengthening National Institutions*

To increase the confidence of Canadians that their national institutions can respond effectively to their needs, my Government will propose a program to make Parliament both more efficient and more responsive.

You will be asked to appoint a committee of Parliament to examine the electoral system in order to ensure that the highest degree of representativeness and responsibility is achieved and that the confidence of Canadians in parliamentary institutions is strengthened.

As part of its commitment to renewed federalism, my Government will revive the process of constitutional reform. My Ministers are committed to the full development of Canada's two major linguistic communities and to the enhancement of our mosaic of cultures. My Government will seek to constitutionally entrench a bill of civil and human rights, including language rights.

Members of Parliament, whatever their party, agree on the need to guarantee to Canadians greater access to information of concern to them. Freedom of information legislation will be introduced to provide wide access to government documents. The right accorded to Ministers to withhold government documents from courts of law under Section 41(2) of the Federal Court Act will be removed.

Legislation will also be presented to extend the rights of access by individuals to their personal information held by the government and to provide greater protection for privacy by further restricting the use that may be made of that information.

Also, in response to the recommendations of the Marin Commission, the RCMP Act will be amended to formalize internal discipline and grievance procedures, and to provide for an external authority to review public complaints about the behaviour of any member of the RCMP.

It is my Government's hope that these measures will serve in the years ahead as a fundamental bond of trust between government and people.

d'achat par des entreprises étrangères avant que le gouvernement ne décide si elles sont acceptables ou non. Le gouvernement prêterait son concours aux entreprises canadiennes qui veulent racheter leur actif actuellement en mains étrangères ou faire concurrence aux sociétés désireuses de devenir propriétaires ou de prendre le contrôle d'entreprises canadiennes.

#### *IV. Consolidation des institutions nationales*

Pour raffermir la conviction des Canadiens que leurs institutions nationales sont en mesure de répondre à leurs besoins, mon gouvernement proposera un programme destiné à rendre le Parlement plus efficace et plus sensible aux besoins de la population.

Vous serez invités à mettre sur pied un comité parlementaire chargé d'étudier le système électoral, afin d'assurer à nos institutions parlementaires un maximum de représentativité et de responsabilité, et de renforcer la confiance des Canadiens dans leur système de gouvernement.

Pour satisfaire à son engagement de renouveler le fédéralisme, mon gouvernement relancera le processus de réforme constitutionnelle. Mes ministres prennent l'engagement de travailler au plein épanouissement des deux principaux groupes linguistiques du Canada et au développement des diverses cultures qu'on retrouve au pays. Mon gouvernement cherchera à inscrire dans la Constitution une déclaration des droits et libertés, y compris les droits linguistiques.

Les députés, de quelque allégeance qu'ils soient, s'entendent sur la nécessité de rendre plus accessible aux Canadiens l'information qui les touche. Une mesure législative sur la liberté d'information sera déposée afin de donner un vaste accès aux documents gouvernementaux. Le droit d'un ministre de ne pas remettre aux tribunaux certains documents gouvernementaux, en vertu du paragraphe 41(2) de la Loi sur la Cour fédérale, sera supprimé.

Mon gouvernement déposera aussi un projet de loi visant à accroître le droit d'accès de l'individu à l'information que possède le gouvernement sur son compte et à mieux protéger la vie privée en restreignant davantage encore l'utilisation possible des renseignements personnels.

Conformément aux recommandations de la Commission Marin, la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada sera modifiée pour régler la discipline interne et les procédures de grief, et pour permettre à une autorité extérieure d'être saisie des plaintes du public au sujet du comportement des membres de la G.R.C.

Mon gouvernement espère que ces mesures permettront dans les années à venir de tisser des liens de confiance réciproque entre le gouvernement et la population.

*V. An Active Foreign Policy*

My Government takes office against the most sombre international background of recent years. Events in Iran and Afghanistan have done great damage to international laws and institutions and undermined confidence and stability.

In response, my Government intends to conduct an active foreign policy. Canada will rely upon its strong ties of friendship throughout the world. Part of our international response must be a determination to increase the ability of the NATO Alliance to provide security for its members and to advance the cause of peace, and my Government is committed to doing its full part. In keeping with that commitment, my Government has decided to proceed with the purchase of a new fighter aircraft.

But while recognizing the need for Canada to strengthen alliance security, the dangers of nuclear holocaust cannot simply be forgotten. If anything, these dangers are heightened by current tensions and by the continuation of the arms race. Canada's imperative is clear. This Government must continue its strategy to suffocate the deadly growth in the nuclear arsenals of the world. We must, and we will, actively co-operate in international efforts to negotiate agreements on verifiable means of arms control and disarmament, and seek to rally others to a cause that is no less than human survival on this planet. To assist in this process, a new position of Ambassador for Disarmament will be created within the Department of External Affairs.

Before concluding, I address a special message to members of the House of Commons from the three westernmost provinces.

It has been said in recent weeks that the three westernmost provinces have no elected voice in the governing of this country. That is not true. Parliament is the supreme law making assembly of Canada, and every Canadian is represented in the House of Commons by his or her duly elected member.

Like all of your colleagues in the House of Commons, you who represent the people of Saskatchewan, Alberta and British Columbia, have a responsibility to represent your constituents to the nation. You also have an extra responsibility in the present circumstances to represent the nation to your constituents. It is a task no one else can fulfill. My Government is prepared to co-operate fully in helping you to achieve this.

*Members of the House of Commons:*

You will be asked to appropriate the funds required to carry on the services and expenditures authorized by Parliament.

*V. Une politique étrangère active*

Mon gouvernement arrive au pouvoir à un moment où les perspectives internationales sont particulièrement sombres. Les événements survenus en Iran et en Afghanistan ont fait énormément de tort aux institutions et au droit internationaux. Ils ont aggravé l'instabilité et sapé la confiance.

En réponse à ces événements, mon gouvernement entend avoir une politique étrangère active. Le Canada tablera sur les solides liens d'amitié qu'il a noués avec nombre de pays. Notre action internationale doit comporter, en particulier, l'engagement de rendre l'OTAN plus apte à assurer la sécurité de ses membres et à faire progresser la cause de la paix, et mon gouvernement est déterminé à s'acquitter de ses obligations. Pour tenir ses engagements, il a décidé de faire l'achat d'un nouveau chasseur.

Tout en reconnaissant qu'il a le devoir d'améliorer la sécurité de l'alliance, le Canada ne peut oublier les dangers d'un holocauste nucléaire. Les tensions actuelles et la poursuite de la course aux armements ne font qu'aggraver ces dangers. Le devoir du Canada est clair. Mon gouvernement doit maintenir sa stratégie visant à étouffer la croissance mortelle des arsenaux nucléaires dans le monde. Nous devons prêter et nous prêterons notre concours aux efforts internationaux en vue de négocier des ententes sur des moyens vérifiables d'assurer le contrôle des armes et le désarmement. Nous chercherons à rallier les autres membres de la communauté internationale à cette cause qui touche la survie même des humains sur cette planète. A cette fin, un poste d'ambassadeur au désarmement sera créé au sein du ministère des Affaires extérieures.

Avant de conclure, je voudrais adresser un message particulier aux députés de la Chambre des communes représentant les trois provinces les plus à l'ouest.

On a laissé entendre, au cours des dernières semaines, que ces trois provinces n'avaient pas de représentant élu à la direction du pays. Cette affirmation est fautive. Le Parlement constitue l'assemblée législative suprême du Canada, et chaque Canadien est représenté à la Chambre des communes par le député qu'il a dûment élu.

Comme à tous vos collègues de la Chambre des communes, il vous incombe, à vous qui avez reçu la confiance de la population de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de représenter vos commettants devant l'ensemble du pays. Mais la situation actuelle vous confère de façon encore plus marquée la responsabilité de représenter le pays auprès de vos commettants. C'est là une tâche que nul autre ne peut accomplir à votre place et mon gouvernement est pleinement disposé à vous épauler dans vos efforts.

*Messieurs les députés,*

Vous serez appelés à affecter les crédits nécessaires pour engager les dépenses et assurer les services approuvés par le Parlement.

*Honourable Members of the Senate:**Members of the House of Commons:*

May Divine Providence guide you in your deliberations."

The Commons withdrew.

His Excellency the Governor General was pleased to retire.

The sitting of the Senate was resumed.

The Honourable Senator Frith presented to the Senate a Bill S-1, intituled: "An Act relating to Railways".

The Bill was read the first time.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a copy of the Speech of His Excellency the Governor General had been left in his hands.

The Speech was read by the Honourable the Speaker.

The Honourable Senator Frith moved, seconded by the Honourable Senator Roblin, P.C.:

That the Speech of His Excellency the Governor General, delivered this day from the Throne to the two Houses of Parliament, be taken into consideration at the next sitting of the Senate.

The question being put on the motion, it was—  
Resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Frith moved, seconded by the Honourable Senator Roblin, P.C.:

That all the Senators present during this Session be appointed a Committee to consider the Orders and Customs of the Senate and Privileges of Parliament, and that the said Committee have leave to meet in the Senate Chamber when and as often as they please.

The question being put on the motion, it was—  
Resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Frith moved, seconded by the Honourable Senator Roblin, P.C.:

That, pursuant to Rule 66, the following Senators, to wit: the Honourable Senators Bélisle, Denis, Flynn, Frith, Inman, Langlois, Macdonald, Muir, Perrault, Petten and Roblin, be appointed a Committee of Selection to nominate Senators to serve on the several Select Committees during the present

*Messieurs les sénateurs,**Messieurs les députés,*

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.»

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Frith présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur Frith propose, appuyé par l'honorable sénateur Roblin, C.P.,

Que le discours du Trône prononcé aujourd'hui par Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement, soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Frith propose, appuyé par l'honorable sénateur Roblin, C.P.,

Que tous les sénateurs présents durant cette session forment un comité pour étudier les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de se réunir dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Frith propose, appuyé par l'honorable sénateur Roblin, C.P.,

Que, conformément à l'article 66 du Règlement, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Bélisle, Denis, Flynn, Frith, Inman, Langlois, Macdonald, Muir, Perrault, Petten et Roblin, forment un Comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités